

Le quorum est atteint, 21 votants, 23 présents (2 invités)

Présence de l'agent comptable

Le conseil d'administration autorise la présence de M. Dubois en observateur

Mme AUDOUIN ouvre le conseil d'administration à 18H07.

Signature du secrétaire de séance : MME AUBRY

Signature de Mme La Présidente, la Principale : MME AUDOUIN

Jacques
Prevent
*



Désignation du secrétaire de séance

C.A. du 23/09	→	Parents d'élèves
C.A. du 09/11	→	Enseignants (Installation)
C.A. du 25/11	→	Administration (Budget)
C.A. du 3/02	→	Enseignants (DGH)
C.A. du 28/04	→	Administration (Compte financier)
C.A. du 30/06	→	Parents d'élèves (Bilan)
C.A. de sept 2022	→	Administration (Rentrée)

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
<u>Approbation</u> PV dernier CA (3/02/2022)			
			
			

Le PV du dernier CA

Nombre de votants : 21

Pour : 20 Contre : 0

Abstention : 1

Commentaire : aucun



Commentaires lors de la présentation du diaporama joint:

Page 7 :

**La location du gymnase est réalisé auprès de la communauté de communes
L'ULIS a bénéficié d'une ouverture de ligne budgétaire qui n'a pas été consommée.
L'intitulé « avenir » : correspond aux financements d'actions dans le cadre de l'orientation.**

Page 9: Amortissement: c'est une opération comptable pour constater la

dépréciation des matériels immobilisés.

Page 10: La question de la part de la viabilisation interroge :

Les éclairages et détecteurs du hall ont tous été changé par le département

Reste la question du chauffage:

- **La part augmente sur tout le territoire**
- **Le collège de Pontvallain a un système de chauffage spécifique. Mme Aubry rappelle l'historique et le fonctionnement actuel de la maintenance du chauffage.**
- **Proposition 1 des parents: redonner la main au collège pour le fonctionnement du collège**
- **Proposition 2 engager des travaux de rénovation**
- **Proposition 3 niveler la dépense sur l'ensemble des collèges.**
- **Pour ces 3 propositions, Mme Lecors explique que cela n'est pas réalisable actuellement.**
- **Toutefois le département étudie les modalités de constitution des dotations de fonctionnement.**

Page 15: La loi égalim est explicitée par M Meunier mais également la perspective de la loi égalim 2 plus ouverte.

Page 17:

Le collège n'a pas à ce jour bénéficié de la formation ce qui peut peut-être s'expliquer par le fait que tous les collèges ayant été dotés simultanément.

Les auto laveuses participent de l'amélioration des conditions de travail des agents.

Nombre de votants approbation du compte financier 2021 : 21

Sincérité du compte financier, sans réserve

Pour : 21 Contre : 0

Abstention : 0

Commentaire :

L'agent comptable signifie que la situation est saine, avec une autonomie de fonctionnement de 69 jours de fonctionnement sur le service général et 64 jours sur le service de restauration. (attente 60 jours)

Il explicite les ressources spécifiques.

Nombre de votants ventilation du résultat

2021 : 21

Pour : 21 Contre : 0

Abstention : 0

Commentaire :

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses	
--------------	--	-----------------------	--------------------	---

VOYAGES ET SORTIES 2022

Tableau prévisionnel des sorties 2022 et de leurs financements
Modifications et nouvelles propositions

Le conseil d'administration autorise les différentes actions recensées dans le document de présentation, approuve les montants des participations des familles ainsi que la répartition des crédits du Département, de la Communauté de communes, et accepte les différents dons.



Nombre de votants : 21

Pour : 21 Contre : 0

Abstention : 0

Commentaire :

A la question de savoir pourquoi toutes les classes de 4^{ème} ne vont pas au tribunal, il est expliqué que le tribunal restreint son accueil à une classe par collège. C'est la raison pour laquelle les autres classes ont bénéficié du festival du film judiciaire.

Le pass-culture collectif et Adage sont explicités. Cette nouveauté permet de bénéficier d'offres et de financements pour les actions culturelles et scientifiques. La sortie de Caen est finalement en partie financée par le biais de cette enveloppe à hauteur de 700€. Le budget est donc modifié en conséquence,

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses
--------------	--	-----------------------	--------------------



CONVENTIONS PEDAGOGIQUES

- Visite de l'usine d'incinération des déchets ménagers à LASSE, concerne les élèves de 4èmes
- Projet d'une intervention autour des médias



Nombre de votants : 21

Pour : 21 Contre : 0

Abstention : 0

Commentaire :

A la question « qui prend en charge le financement de la sortie de Lasse? » il est répondu que c'est le syndicat mixte de Lasse.

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses
--------------	--	-----------------------	--------------------



CONVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

- CONTRAT Gerelec
Logiciel de gestion des manuels scolaire - LOGELIS
Renouvellement du contrat – redevance annuelle 133€
- RENOUVELLEMENT Index-Education
Logiciel Pronotes et EDT
Redevance annuelle 1395€



Nombre de votants : 21

Pour : 21 Contre : 0

Abstention : 0

Commentaire :

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses	
--------------	--	-----------------------	--------------------	---

ACCEPTATION DE DONS

Don matériel de la maison des collégiens
Pour la permanence :
- BD d'occasion
- Abonnement « Mon quotidien »
Autre :
- Jeux des inégalités



Nombre de votants : 21

Pour : 21 Contre : 0

Abstention : 0

Commentaire :

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses	
--------------	--	-----------------------	--------------------	---

DBM



DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

VE-AIDE-16FS
Ajout de la dotation Fonds social 2022 soit 2168,45€
Nouveau solde 3103,67€

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses	
--------------	--	-----------------------	--------------------	---

Régularisation de sortie d'inventaire

Dans le cadre de la gestion patrimoniale de l'établissement et pour faciliter les reprises d'inventaires dans la nouvelle application comptable, il nous a été demandé de procéder à la sortie d'inventaire :

- biens qui ne sont plus présents dans l'établissement
- Biens dont la valeur initiale était inférieure à 800€ HT

Liste des sorties de 2020 pour régularisation



Nombre de votants : 21

Pour : 21 Contre : 0
Abstention : 0

Commentaire :

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses	
--------------	--	-----------------------	--------------------	---

Convention d'occupation précaire

Demande l'accord de principe du Conseil d'administration pour l'autorisation d'établir une convention d'occupation précaire pour les logements non occupés en nécessité absolue de service.

Vote

Nombre de votants : 21

**Pour : 17 Contre : 1
Abstention : 3**

Commentaires :

La précarité sur l'année scolaire, ainsi que le coût des charges interrogent.

Cet accord de principe, permet d'engager des démarches pour évaluer l'ensemble des paramètres et pouvoir informer les éventuels intéressés.

Le collège a été sollicité à deux reprises

dernièrement pour des périodes courtes (dépannage)

Les compteurs sont individuels.

Mme Lecors fait remarquer que ces loyers sont aussi des compléments financiers pour l'établissement et que le département assure les rénovations si besoin en amont de la mise en location.

The image shows a screenshot of a presentation slide. At the top, there is a navigation bar with four tabs: 'Questions diverses', 'Questions diverses', 'Questions diverses', and 'Questions diverses'. The first tab is highlighted. Below the navigation bar, the title 'Questions diverses' is displayed in a large font. A thick black horizontal bar is positioned below the title. The main content of the slide consists of two paragraphs of text. The first paragraph discusses parents' concerns about bullying, education, and trust. The second paragraph asks for observations, actions, and suggestions. In the top right corner, there is a small photograph of a school building.

Réponse établissement:

Question diverse au CA :

La réponse restera générale, car le CA n'est pas le lieu de l'étude de situations particulières.

Constats :

Les élèves ont dans la grande majorité confiance en les adultes. Ils viennent facilement échanger avec les AED, CPE ou professeurs

La parole est, de notre point de vue libérée.

De même, à priori, les parents appellent aisément le collège en cas de besoin.

De notre côté, nous contactons systématiquement les familles pour les associer en cas de problèmes.

Le mot harcèlement revient facilement mais pas toujours à bon escient.

Définition harcèlement,

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire

La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.

La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques.

Toutefois, tout mal-être mérite notre attention; et les situations portées à notre connaissance sont prises en considération. (entretiens, informations, interventions...)

Actions :

Intervention en vie de classe : CPE et enseignants (travail des CPS par exemple)

Formation des délégués

Sensibilisations-éducation: éducation aux médias et à l'information(cf CESC), travail sur l'empathie, travail sur les compétences psycho-sociales, le harcèlement, Education morale et civique...

Etude des situations individuelles au cas par cas: Discussions avec les élèves, les parents, équipes éducatives.

Réaction rapide face aux phénomènes collectifs. Exemple : Pbs rapportés sur les réseaux sociaux > intervention de la Maison Protection des Familles et discussion et informations des familles

Rappel : La loi autorise l'utilisation des réseaux sociaux à partir de 13ans. Les réseaux dépassent le cadre du collège, nécessitent une coéducation et collaboration pour en limiter l'impact.

Mise en œuvre du Règlement Intérieur: Punitons, Sanctions, Commissions éducatives...

Pistes :

Poursuivre la réflexion collective engagée dans le cadre de la rédaction du projet d'établissement pour améliorer encore la confiance des élèves vers les adultes.

Inviter encore à la communication/aux échanges avec les parents pour construire la confiance essentielle pour la prise en charge de ces situations..

Envisager la mise en place de l'enquête académique climat scolaire.

Envisager la mise en place de formations établissements à en lien avec le

projet d'établissement.

Interrogés par les parents, les élèves pensent que la plupart des élèves s'adressent facilement à leur professeur principal. Concernant les plus timides, ils ne sauraient répondre.

Les parents regrettent globalement le manque d'autorité incarnée de l'ensemble des acteurs au collège.

Les représentants des enseignants font part de leur humilité face aux situations de harcèlement. Ils rappellent qu'à 30 élèves par classe en situation de pandémie, la veille est plus compliquée et pensent que la parole des élèves est plutôt libérée.

Ils rappellent aussi que les réseaux sociaux sont interdits aux moins de 13 ans. Ils ne sont malheureusement pas assurés de tout voir. Les familles sont invitées à dialoguer avec l'établissement dans un esprit de responsabilité partagée..

Mme Audouin confirme et assure que les situations connues de mal-être sont prises en considération, que le règlement intérieur est mis en œuvre (punitions, sanctions, commissions éducatives...) que les cellules de veille étudient tous l'éventail des possibles au regard des situations.

La représentante élue du conseil départemental fait remarquer la dureté des propos émis envers l'équipe du collège.

La représentante élue de la Mairie explique que les jeunes et la société ont changé.

Une question supplémentaire est posée au sujet d'une invitation (activité sportive) à laquelle le collège n'aurait pas répondu. Cette information (non une invitation) n'est pas parvenue au collège directement mais aux professeurs d'EPS qui sont en sortie UNSS ce jour-là.

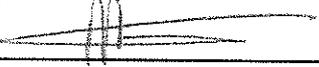
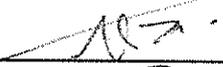
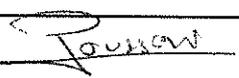
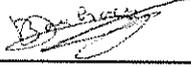
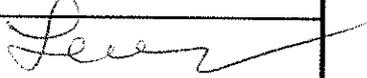
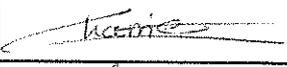
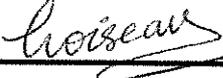
20h30: départ de M Saint Pol

20h38: départ de M Meunier

Fin du CA : 20h45

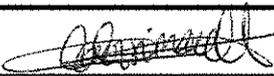
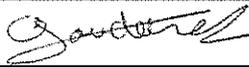
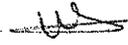
CONSEIL D'ADMINISTRATION 28/04/2022

Membres du Conseil d'administration

Titre	Nom	Prénom	Statut	Emargement
Madame	AUDOUIN	Sophie	principale	
Madame	AUBRY	Claire	gestionnaire	
Madame	BARBOT	Amandine	CPE	
Madame	MOREAU	Stéphanie	enseignante	
Monsieur	LUSSEAU	Nicolas	enseignant	
Monsieur	IZAUTE	Hubert	enseignant	
Madame	BOUTEILLER	Isabelle	enseignante	
Madame	COULON	Anne	enseignante	
Monsieur	CHARPENTIER	Yohan	enseignant	
Madame	LEGROS	Carole	ATP	
Monsieur	MEUNIER	Romuald	ATP	
Monsieur	FERRON	Mark	parent d'élève	
Monsieur	DELAPORTE	Thierry	parent d'élève	
Madame	LAUNAY BEAUPIED	Blandine	parent d'élève	
Madame	POUSSIN	Noémie	parent d'élève	
Madame	JULLIOT COUSIN	Hélène	parent d'élève	
Madame	LEGUILLON	Graziella	parent d'élève	
Madame	MONDET	Laurena	élève	
Monsieur	BOUHOURS	Brandon	élève	
Monsieur	BOUSSARD	François	conseiller départemental	
Madame	LECOR	Brigitte	conseillère départementale	
Madame	CHARRIER	Nadège	représentante mairie Pontvallain	
Madame	CROISEAU	Evelyne	personnalité qualifiée	

Membres autorisés à assister au Conseil d'administration à titre consultatif :

Monsieur	SAINT-POL	Hervé	agent comptable	
----------	-----------	-------	-----------------	---

Madame	COURSIMAUULT	Alexandra	enseignante suppléante	
Madame	GODARD	Catherine	enseignante suppléante	
Madame	LOPEZ	Delphine	enseignante suppléante	D. Lopez.
Monsieur	MIGNOT	Yorick	enseignant suppléant	
Madame	LEGOURRIEREC	Valérie	enseignante suppléante	
Madame	PETITHOMME	Katia	AESH suppléante	
Madame	LENAIN	Laëtitia	ATP suppléante	
Madame	BESNARD	Séverine	ATP suppléante	
Madame	POISSON	Maud	parent d'élève suppléante	
Madame	TORTEVOIS	Cécile	parent d'élève suppléante	
Monsieur	SAUVAGE	Frédéric	parent d'élève suppléant	
Monsieur	RICORDEAU	Antony	parent d'élève suppléant	
Madame	DENIS-MAIGNAN	Laëtitia	parent d'élève suppléante	
Madame	MENAGE	Léa	élève déléguée suppléante	
Monsieur	RICHARD	Luka	élève délégué suppléant	
Madame	DELAHAYE	Delphine	conseillère départementale suppléante	
Madame	BROSSET	Marie-Pierre	conseillère départementale suppléante	
Madame	PIRON		représentante mairie Pontvallain suppléante	